Secretary of State for External Affairs



## Communiqué

Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

No 090

Le 4 mai 1990

## LE CANADA SE RÉJOUIT DE LA DÉCISION CUBAINE SUR LA RÉUNIFICATION DES FAMILLES

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, s'est dit heureux aujourd'hui de la décision du gouvernement de Cuba d'accorder des permis de sortie à trois familles désireuses de rejoindre leurs parents au Canada. On s'attend à ce que ces permis soient délivrés au cours du mois de mai.

"Je désire remercier le gouvernement de Cuba, qui a pris une décision humanitaire pour clore des dossiers de longue date," a déclaré M. Clark. "J'espère que celui qui reste sera réglé sous peu."

La décision des autorités cubaines a été communiquée au sous-ministre adjoint pour l'Amérique latine et les Antilles, M<sup>me</sup> Louise Fréchette, durant la visite qu'elle a effectuée à Cuba pour discuter d'un vaste éventail de questions bilatérales et internationales avec les responsables cubains.

M<sup>me</sup> Fréchette et les membres de la délégation canadienne ont eu des entretiens avec le président Fidel Castro ainsi qu'avec les vice-présidents Carlos Rafael Rodriguez et José Fernández.

Des discussions ont également eu lieu avec des hauts fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, du Comité central du Parti communiste cubain, de la Banque nationale de Cuba, du Comité d'État pour la coopération économique et de l'INTUR, l'agence de tourisme de Cuba.